

BELEYMAS (24)

Championnat Régional VTT



21 Avril 2024



Organisé par le **Club VTT les Z'ACCROS**, sous l'égide du Comité Régional Nouvelle Aquitaine, du Comité Départemental UFOLEP de la Dordogne avec la participation de l'Association Les Papillons Blancs



Bienvenue

C'est avec un grand plaisir que nous vous accueillons à Beleymas, sur le site de Gammareix en Dordogne, pour le Championnat Régional de VTT, pour les départements de Dordogne, Gironde, Lot-et-Garonne, Landes et Pyrénées Atlantiques, le 21 avril prochain.

Je tiens à remercier tout particulièrement le club support à l'organisation de cette manifestation et ses bénévoles, le comité départemental et bien évidemment la commune et les différents partenaires pour l'aide apportée (que ce soit technique par la mise à disposition d'infrastructures ou de matériel, ou financier) au bon déroulement de cette manifestation régionale.

Je suis certaine que ce rassemblement sera une belle réussite sportive, dans une bonne ambiance et avec convivialité.

Sandrine MANET

Présidente du Comité Régional UFOLEP Nouvelle-Aquitaine.

Le comité départemental UFOLEP 24, ses élus, son équipe permanente, sa commission technique, le club support des Z'accros de Sourzac, l'ensemble des partenaires et des bénévoles mobilisés sur l'organisation sont très heureux de vous accueillir pour ce championnat régional VTT 2024.

Nous mettrons nécessairement l'accent sur les valeurs de notre fédération UFOLEP afin de mettre cette organisation compétitive au service du vivre ensemble, du respect des différences quelque soit l'âge, le sexe, les handicaps. C'est ainsi que nous contribuons à l'affirmation de nos territoires ruraux.

C'est dans cet esprit que nous aurons la joie de recevoir et d'encourager l'ensemble des sportifs, des dirigeants et des spectateurs qui participeront à cet évènement.

Mathieu POMMIER

Délégué Départemental UFOLEP

A l'aube des 30 ans d'existence du VTT CLUB LES Z'ACCROS, je suis heureux et honoré de proposer, avec toute l'équipe de bénévoles qui m'accompagne, ce Championnat Régional VTT UFOLEP 2024.

C'est la 3ème fois dans l'histoire du club que nous organisons ce Championnat et la 2ème fois sur ce magnifique site de Gammareix.

Faisant évoluer ce site d'entraînement depuis de nombreuses années, grâce à notre partenariat avec Les Papillons Blancs de la Dordogne, nous vous proposons aujourd'hui un circuit technique et endurant avec un dénivelé de 125 m/tour.

Nous vous espérons nombreux à venir prendre du plaisir sur ce circuit et à nous offrir de belles courses.

Je remercie Michel GOYER, Directeur du Site de Gammareix des Papillons Blancs de la Dordogne pour sa confiance depuis le début de notre partenariat.

Je remercie également le Comité Départemental et le Comité Régional de l'UFOLEP pour leur soutien et leur confiance.

Je remercie tous les sponsors qui nous soutiennent.

Je remercie l'ensemble des bénévoles, des plus anciens fidèles aux nouveaux arrivants, sans qui cette organisation ne pourrait pas être une belle fête du VTT.

Christian PLANCHAT

Président Club VTT Les Z'ACCROS





Comité d'Organisation

- Présidente de l'épreuve : **Sandrine MANET**
- Responsable du comité d'organisation : **Sandrine MANET**
- Responsable de l'épreuve : **Christian PLANCHAT**
- Commission Technique Régionale : **Christian PLANCHET et Sébastien BERTHOUMIEUX**
- Speaker : **Patrick VIGNE**





Règlement de l'Epreuve

Le championnat Régional se déroulera le **Dimanche 21 avril 2024** à **Beleymas**

Il est organisé par le **Club VTT LES Z'ACCROS** avec la participation du **Comité Départemental UFOLEP de la Dordogne** et le **Comité Régional UFOLEP Nouvelle Aquitaine**.

L'organisation est placée sous le contrôle des commissions techniques régionales et départementales VTT et du Comité Directeur Régional UFOLEP. Y seront appliqués les statuts généraux de l'UFOLEP et les règlements afférents au VTT (Règlement consultable sur le site : www.ufolep-cyclisme.org)



Participation à l'épreuve

Le **Championnat Régional VTT UFOLEP** est une épreuve ouverte uniquement aux licenciés UFOLEP Compétition (Code activité 26014) titulaires d'une carte compétiteur VTT en bonne et due forme.

Il est réservé uniquement aux licenciés UFOLEP 24; 33; 40; 47 et 64.

C'est une épreuve chronométrée sur un circuit banalisé donnant lieu à un classement par catégorie d'âge.

Chaque association peut engager autant de coureur qu'elle souhaite dans chaque catégorie.

Cette épreuve est qualificative pour le Championnat National UFOLEP VTT, qui se déroulera du vendredi 17 au dimanche 19 mai 2024 à LA MOTHE SAINTE HERAY, à condition d'avoir également participé à l'épreuve départementale (sauf dérogation du comité départemental d'origine)

Catégories :

Catégorie Jeunes		Saison : 2024	
Jeunes M/F 11/12 ans, nés entre le	01/01/2012	et le	31/12/2013
Jeunes M/F 13/14 ans, nés entre le	01/01/2010	et le	31/12/2011
Jeunes M/F 15/16 ans, nés entre le	01/01/2008	et le	31/12/2009
Catégories Adultes Masculines			
Adulte masculin 17/19, nés entre le	01/01/2005	et le	31/12/2007
Adulte masculin 20/29, nés entre le	01/01/1995	et le	31/12/2004
Adulte masculin 30/39, nés entre le	01/01/1985	et le	31/12/1994
Adulte masculin 40/49, nés entre le	01/01/1975	et le	31/12/1984
Adulte masculin 50/59 ans, nés entre le	01/01/1965	et le	31/12/1974
Adulte masculin 60 ans et plus, nés avant le	31/12/1964		
Catégories Adultes Féminines			
Adulte féminine 17/19, nées entre le	01/01/2005	et le	31/12/2007
Adulte féminine 20/29, nées entre le	01/01/1995	et le	31/12/2004
Adulte féminine 30/39, nées entre le	01/01/1985	et le	31/12/1994
Adulte féminine 40/49, nées entre le	01/01/1975	et le	31/12/1984
Adulte féminine 50 et plus, nées avant le	31/12/1974		





Engagement à l'épreuve

Les engagements se feront par avance **UNIQUEMENT VIA INTERNET** sur le site :

www.ufolep-cyclisme.org

Via le menu : "Calendrier public" : **jusqu'au 19 avril 2024, 12 h.**



Aucun engagement ne pourra être pris sur place le jour de la compétition

Tous les engagés doivent être munis de la licence compétition 2023/2024 homologuée au moins 8 jours avant la date de la première épreuve qualificative et de la carte de compétition VTT de l'année en cours.

Tarifs engagements : Adultes (17 ans et plus) : **8 €**
Jeunes (moins de 16 ans inclus) : **4 €**

En cas d'absence d'un(e) concurrent(e) inscrit(e), le montant de l'engagement sera facturé si le motif n'est pas justifié à son comité départemental UFOLEP d'origine.



Déroulement de l'épreuve

Le nombre de tours à parcourir sera fonction de la catégorie d'âge (Voir programme)

Le changement de VTT est interdit durant l'épreuve. Une zone technique sera mise en place sur le circuit.

L'entraide entre concurrents d'une même course est autorisée.

La présentation à l'appel (avec équipement et plaque de cadre) 15 mn avant le départ est obligatoire.

La reconnaissance du circuit sera autorisée **le samedi 20 avril 2024 de 14 h à 18h**, et sera interdite une fois les épreuves lancées.

Deux tracés seront proposés aux concurrents :

- un premier d'environ 3 kilomètres pour les catégories 11/12 (M & F) , 13/14 (M & F)
- un second d'environ 5 kilomètres pour toutes les autres catégories.

Le dénivelé positif du tour est de 125 m





Tenues vestimentaires

Port du casque à coque rigide attaché obligatoire, y compris lors des reconnaissances et de l'échauffement.

Les concurrents doivent porter le maillot de leur association.

Aucun maillot strictement publicitaire ou explicitement identifié à des groupes sportifs professionnels n'est autorisé durant l'épreuve.

Les maillots de Champion départementaux sont autorisés.

Tout concurrent en infraction se verra interdire le départ.



Sécurité

Le casque à coque rigide sanglé obligatoire, (y compris lors des reconnaissances et de l'échauffement). Le directeur de course ou l'un des commissaires est à même de refuser le départ à un concurrent contrevenant.

Le Directeur de course et la Commission Technique Départementale et Régionale se réservent le droit, en fonction des conditions climatiques ou d'événements exceptionnels, de modifier le parcours ou les distances à effectuer.

Le poste de secours est assuré par un organisme agréé.



Chronométrage / Classement

Chronométrage **électronique par puce sur plaques.**

Les classements seront établis dans l'ordre d'arrivée des concurrents (Classement scratch) et selon les catégories mentionnées.

ATTENTION : Après l'arrivée du vainqueur, tous les autres concurrents sont arrêtés, même s'ils n'ont pas effectué le nombre de tours initialement prévus.

Selon les règles en vigueur à l'UFOLEP, aucune prime en espèce ou en numéraire n'est autorisée.

Tout abandon doit obligatoirement être signalé à la ligne d'arrivée

Certaines catégories comportant peu de participants pourront être regroupées pour un départ commun.





Réclamations

Le déroulement de la compétition est placé sous **la responsabilité du directeur de course.**

Une réclamation est recevable :

- Oralement dans le quart d'heure qui suit la proclamation des résultats. Elle est alors examinée par le jury des commissaires (jury de 3 officiels)

Et/ou

- Par écrit, après la proclamation des résultats dans un délai de 48 heures.

Les réclamations éventuelles devront être envoyées au Comité Régionale sous 48 h (sous pli recommandé) et accompagnées d'un chèque de caution de 80€ encaissé en cas de non recevabilité de la réclamation

Les réclamations concernant la qualification d'un vététiste ou la régularité de son engagement doivent se faire avant le départ de l'épreuve et verbalement.

Si la réclamation concerne un des trois premiers d'une catégorie, le titre sera gelé et donc non attribué.



Lutte contre le dopage

Dans le cadre de la prévention et de la lutte contre le dopage, des concurrents peuvent être amenés à se soumettre à un contrôle anti-dopage exercé selon les règles en vigueur.



Récompenses

Pour chaque catégorie, **un maillot de Champion Régional sera remis.**

Récompenses dans chaque catégorie :

- Au 1er : 1 maillot + 1 médaille d'or + 1 bouquet
- Au 2ème : 1 médaille d'argent
- Au 3ème : 1 médaille de bronze

Les récompenses seront remises à partir de 16h30 /17h pour toutes les courses.

La tenues cycliste (maillot et cuissard) aux couleurs de l'association ainsi que la présence du coureur concerné est obligatoire.





Programme



ACCUEIL : à partir de 8h

De 8h à 9h : Retrait plaques de cadre --> courses du matin

Course n °	1	Départ : 9h00 (Appel 8h45) <i>Temps course max : 1h20</i>	Féminines : 17/19 - 30/39 - 40/49 - 50 ans et + Masculins : 17/19 - 50/59 - 60 ans et + Tandem 17 ans et +
Course n °	2	Départ : 11h00 (Appel 10h45) <i>Temps course max : 1h00</i>	Féminines : 15/16 ans Masculins : 15/16 ans
Course n °	3	Départ : 12h15 (Appel 12h00) <i>Temps course max : 35mn</i>	Féminines : 13/14 ans Masculins : 13/14 ans

De 12h30-13h30 : Retrait plaques de cadre --> courses après-midi

Course n °	4	Départ : 13h30 (Appel 13h15) <i>Temps course max : 25 mn</i>	Féminines : 11/12 ans Masculins : 11/12 ans
Course n °	5	Départ : 14h30 (Appel 14h15) <i>Temps course max : 1h40</i>	Masculins : 20/29 - 30/39 - 40/49 ans

16h30/17h : remise des récompenses
(Présence obligatoire des 3 premiers en tenues de cycliste)



Service Disponible

LAVAGE VTT :

- Un point de lavage des VTT sera disponible sur place.

TOILETTES et DOUCHES :

Les douches ne sont pas prévues, toilettes disponibles sur le site

RESTAURATION :

- Un espace buvette/restauration rapide sera ouvert sur le site le jour de la course

HEBERGEMENT :

- Liste des hébergements aux alentours et proposition d'hôtels sur :

www.tourisme-isleperigord.com :

Office de Tourisme de la CCIVS Accueil de SAINT-ASTIER 1, rue de la Fontaine - 24110 SAINT-ASTIER Tél. : +33 (0)5 53 54 13 85 tourisme@ccivs.fr	Octobre à Mars : lundi à vendredi, 9h30 - 12h et 14h - 17h (excepté mercredi). Avril à Juin et Sept. : idem + samedi : 9h30 - 12h. Mi-juillet à mi-août : tous les jours 9h30 - 12h + lundi à vendredi 14h - 18h.
Office de Tourisme de la CCIVS Accueil de NEUVIC-SUR-L'ISLE 2, Place de la Mairie - 24190 NEUVIC Tél. : +33 (0)5 53 81 52 11 tourisme.neuvis@ccivs.fr	Janvier à juin et septembre à décembre : lundi, mardi, mercredi, vendredi 9h30 - 12h / 14h - 17h + samedi : 9h30 - 12h30. Juillet & Août : du lundi au vendredi : 9h30 - 17h30 sans interruption, samedi : 9h30 - 12h30 + dimanche (mi-juillet à mi-août) : 11h - 13h <i>accueil gourmand.</i>
Office de Tourisme du PAYS MONTPONNAIS Office de Tourisme du PAYS MONTPONNAIS Place Clémenceau - 24700 MONTPON-MENESTEROL Tél. : +33 (0)5 53 82 23 77 ot.montpon@wanadoo.fr	Sept. à Juin : lundi à vendredi 9h - 12h / 14h - 17h30 (18h en mai et juin) + samedi 9h - 12h. Juillet & Août : lundi à samedi 9h - 12h30 / 14h - 18h.
Office de Tourisme de MUSSIDAN-VILLAMBLARD Office de Tourisme de MUSSIDAN-VILLAMBLARD 11, place de la République - 24400 MUSSIDAN Tél. : +33 (0)5 53 81 73 87 ot.mussidan@gmail.com	Toute l'année : mardi à vendredi 9h-12h30 / 14h - 17h30 (17h en basse saison) + samedi 9h-12h30 Mi-juillet à mi-août : lundi à samedi 9h-12h30 / 13h30-18h + dimanche 10h-12h30 Point d'accueil à Villamblard en Juillet & Août

- Hébergement de groupe :

Centre de Vacances "ANLS" SARL à Villamblard

Site: www.anls24.com

Tel: 05 53 81 90 13





Vue d'ensemble du site



Aire de pique-nique



Salle d'engagement et de remise des prix



Salle d'engagement et de remise des prix



Vue du site de Gammareix



Respect de l'environnement

Afin de respecter l'environnement et le travail du club organisateur, il est impératif de ne jeter aucun déchet sur le parcours et ses alentours.



CIRCUITS

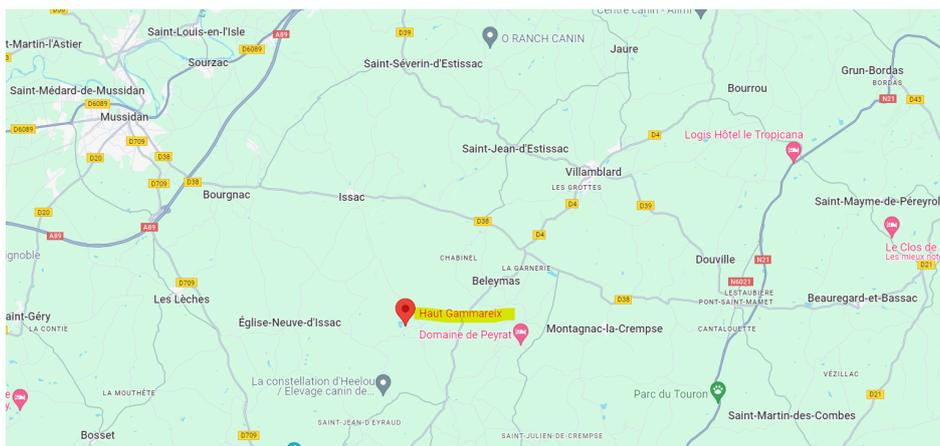
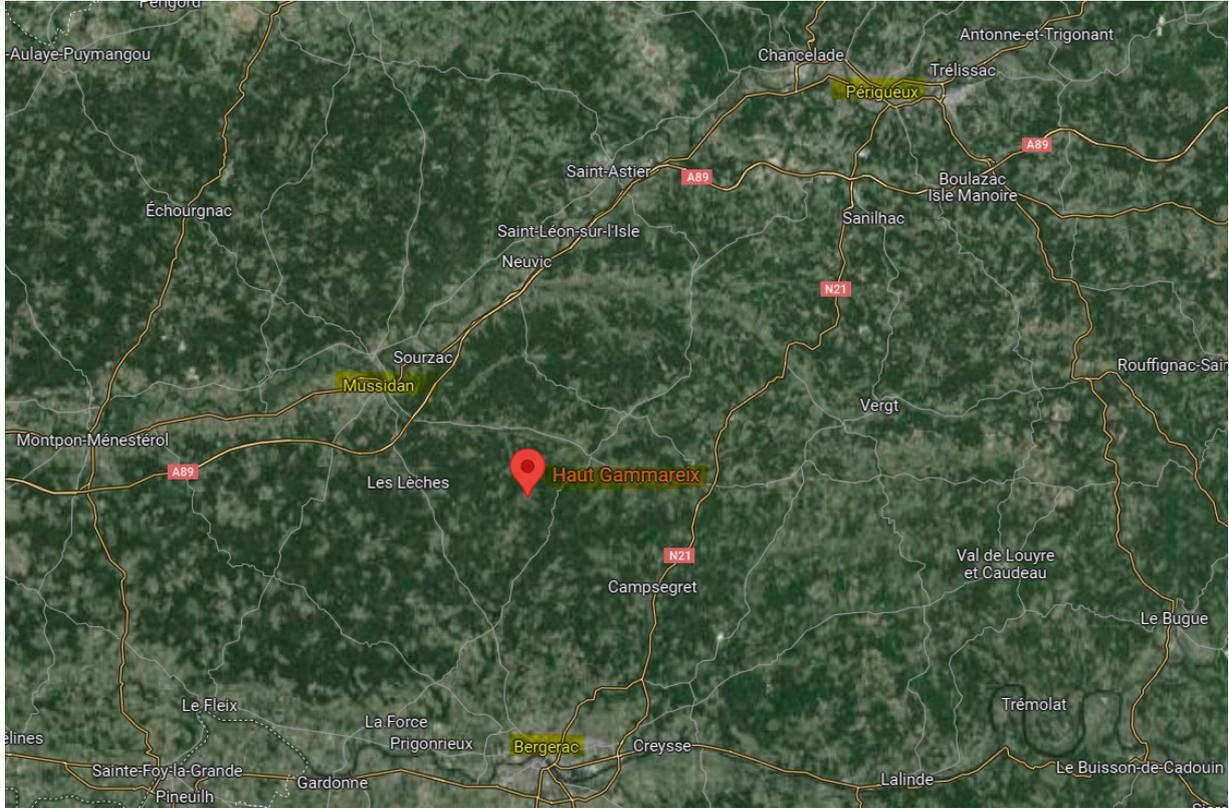
Circuits : environ 5 km - 125 m dénivelé





Situation site

Coordonnées :
2000 route des Papillons Blancs
lieu-dit Haut Gammareix
24140 Beleymas





Partenaires / Sponsors

Merci à nos partenaires

VTT LES Z'ACCROS



VTT CLUB LES Z'ACCROS

CHAMPIONNAT RÉGIONAL VTT

21 AVRIL 2024



9h00 17/19 50/59 60+ Féminines
11h00 15/16 15/16 Féminines
12h15 13/14 13/14 Féminines
13h30 11/12 11/12 Féminines
14h30 20/29 30/39 40/49
16h30 Remise des prix

Haut Gammareix
24140 Beleymas
Accès camping car
Restauration sur place

Engagement sur le site de l'ufolep ou sur l'appli sportdev
Contact 06.81.72.17.68 / 06.33.21.04.78

SITE DE GAMMAREIX
LES PAILLONS BLANCS DE BERGERAC